PRÉFET
DE LA
DORDOGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Périgueux, le 20 juillet 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fin du déploiement des Espaces France Services en Dordogne par la labellisation de 5 nouveaux espaces

Le déploiement des espaces France services s'achève en Dordogne avec **35 structures labellisées.**

Sur la proposition du préfet de la Dordogne, l'Agence nationale de cohésion du territoire a labellisé début juillet 2022, 5 nouvelles structures France Services en Dordogne.

Elles sont implantées sur les communes de :

1. Coursac
2. Montpon-Ménestérol (portée par la communauté de communes Isle Double Landais)
3. Thiviers
4. Salagnac
5. Carlux avec une antenne à Salignac-Eyvigues (portée par la communauté de communes Pays de Fénelon).

Ces espaces France Services s'ajoutent aux 30 espaces France Services existants :

1. Nontron (au sein de la Maison de l'État à la sous-préfecture),
2. Lanouaille ,
3. Thenon-Hautefort,
4. Pays de Belvès,
5. Mussidan,
6. Coulounieix-Chamiers ,
7. Saint-Cyprien,
8. Val-de-Louyre-et-Caudeau ,
9. Mareuil-en-Périgord
10. Château-L'Evêque
11. Sorges et Ligueux en Périgord

Bureau de la communication interministérielle
Tél : 05 53 02 24 07 – 05 53 02 24 38
Port : 06 22 64 43 84
Courriel : pref-communication@dordogne.gouv.fr

2 rue Paul-Louis Courier
24024 Périgueux Cedex

12. Montignac-Lascaux
13. La Force.
14. Lalinde
15. St Martial-de-Nabirat
16. Eymet
17. Bergerac
18. Vergt
19. Boulazac Isle Manoire
20. Ribérac
21. Saint-Aulaye-Puymangou
22. Saint-Pardoux-la-Rivière
23. Le Bugue
24. Sarlat (au sein de la Maison de l'État à la sous-préfecture)
25. Monpazier
26. Mouleydier
27. Villefranche-de-Lonchat
28. Brantôme
29. Terrasson
30. Bus itinérant de la communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir.

Ainsi **35 France Services** maillent le territoire de la Dordogne, ce qui permet de dépasser l'objectif d'un France Services par canton.

Pour mémoire, la mise en place du réseau France Services a été annoncée par le Président de la République en avril 2019, à l'issue du Grand débat national. Piloté par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT), ce dispositif a pour objectifs :

- Le retour du service public au cœur des territoires. Chaque citoyen doit, à terme, pouvoir accéder à une structure France Services en moins de 30 minutes.
- Un service public moderne, qui apporte une réponse à visage humain aux besoins des citoyens (par la présence physique d'au moins deux agents d'accueil formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches), tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet.
- Un niveau de qualité garanti, quel que soit le lieu d'implantation et le responsable local France Services (une collectivité, un acteur public ou privé).

Un lieu de vie agréable et convivial, qui change de l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services de « coworking ».

Les services proposés dans les France Services couvrent ceux de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, la Caisse d'allocation familiale, la Caisse d'assurance maladie, la CARSAT (assurance retraite), la mutualité sociale agricole, les ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques. Ils organisent des permanences dans les France Services.